

Le Canada croit que les prêts d'aide au développement ne devraient pas créer de difficultés particulières pour les pays bénéficiaires au chapitre du remboursement de la dette; nous avons donc proposé que le seuil de l'élément don de l'aide publique au développement (APD) soit amené à plus de 25% et que, si les autres pays donateurs en font autant, nous serions prêts à le porter jusqu'à 50%. J'ai aussi indiqué que nous sommes disposés à étudier la question de l'allègement de la dette en adoptant l'approche par cas d'espèce et en traitant avec une bienveillance particulière les problèmes des pays en développement les plus pauvres; dans cette veine, j'ai encouragé les institutions financières multilatérales à étudier la possibilité d'accorder de nouvelles ressources - en respectant leurs priorités en matière de programmes - aux pays pour lesquels une réorganisation convenue de la dette a été négociée. La question d'une conférence internationale sur la dette sera abordée avec un esprit ouvert; malgré tout, j'ai fait remarquer que les questions en matière de dette devraient être perçues dans le contexte de l'ensemble des problèmes relatifs à la balance de paiements.

Le Canada continuera de consentir une aide substantielle à l'élaboration de techniques adaptées aux pays en développement par le truchement de son programme d'aide et du Centre de recherches pour le développement international. Parallèlement, nous étudions la possibilité d'établir des liens entre les institutions de recherche canadiennes et celles des pays en développement et recensons les possibilités d'aide canadienne. Nous appuyons aussi d'autres travaux sur un code d'éthique volontaire et applicable à l'échelle mondiale, qui donne des principes directeurs sur le transfert des techniques entre fournisseurs et bénéficiaires, ainsi que la poursuite des discussions, à l'échelle internationale, sur les pratiques commerciales restrictives qui agissent défavorablement sur les échanges, particulièrement dans les pays industrialisés.

Le Canada a répondu à l'appel des pays en développement en faveur d'un système plus équitable de relations économiques internationales. Simultanément, nous continuons, bien entendu, à venir en aide aux pays en développement à travers les activités de l'Agence canadienne de développement international.

#### ACDI

Les prévisions budgétaires de l'ACDI pour 1976-1977 atteignent presque \$737 millions, soit \$25 millions de plus que l'an dernier. Compte tenu des fonds non utilisés les années précédentes, on obtient pour l'ACDI un